



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 JUIN 19 DU BUREAU LOCAL DE LA FCPE LUCHON

La FCPE de Bagnères de Luchon vient d'apprendre que la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises n'assurerait plus le transport des repas de la Cité Scolaire de Luchon, vers les écoles maternelles et élémentaires (Montauban de Luchon, Saint-Mamet, Oô, Cazaux de Larboust et Bagnères de Luchon).

Les élus ont été informés seulement en mai dernier de cette décision et doivent trouver des solutions dans l'urgence. La seule proposition de la Communauté de Communes est de se fournir auprès du Centre de loisirs de Lugaran à Labroquère. Les conséquences d'une telle proposition seraient désastreuses :

**Augmentation du prix de la cantine** : Celle-ci serait considérable, ainsi par exemple à Montauban de Luchon, le prix du ticket de cantine passerait de 3,60€ à 4,50€. De nombreuses familles vont se retrouver dans l'impossibilité de payer de tels tarifs.

**Aberration écologique** : Pourquoi faire venir les repas tous les jours d'aussi loin alors que nous avons une cuisine centrale à Luchon ? Le transport pour la cantine du Larboust sera simplement de 80kms par jour.

**Impact économique** : En perdant la livraison de toutes les écoles satellites , il est évident qu'il y aura à court terme des répercussions sur le nombre d'emplois à la cuisine de la cité scolaire.

Pour ces raisons la FCPE s'oppose fermement à cette décision et dénonce :

- La création de disparités sur le territoire. Notre territoire intercommunal n'est pas uniforme et il est important de prendre en compte les spécificités. Nous avons un service qui fonctionne au niveau local, ne le détruisons pas.
- une décision tardive rendant toute réorganisation impossible pour les communes. Avec les vacances d'été et des délais administratifs forcément plus longs, la communauté de communes nous impose de fait sa solution.

**LA FCPE EXIGE UN MORATOIRE ET DEMANDE A LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE REVISER CE DOSSIER POUR TROUVER UNE SOLUTION  
PERENNE POUR NOS ENFANTS ET NOTRE TERRITOIRE.**